



MUNICIPALITE
DE
DONNELOYE

Donneloye, le 18 mai 2016

**Case postale 21
1407 Donneloye**

Tél. 024/433.19.50
FAX 024/433.19.51
E-mail info@donneloye.ch

Au Conseil Général
de et à
1407 Donneloye

Préavis 02/2016

Rapport sur la gestion et les comptes 2015 de la commune de Donneloye

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les comptes 2015 de la Commune de Donneloye ont été examinés et approuvés par la Municipalité lors de sa séance du 17 mai 2016.

Nous tenons à votre disposition pour consultation :

- Le rapport de la fiduciaire comprenant les comptes communaux 2015, le tableau des amortissements, la récapitulation des emprunts bancaires et prêts
- Les procès-verbaux des séances de la Municipalité

Ci-dessous nos commentaires sur l'exercice 2015 en 2 parties :

Partie A : commentaires généraux sur la gestion

Partie B : commentaires spécifiques sur les comptes

A Rapport de gestion

A1 Administration

Une fois de plus, la Municipalité ne peut que se réjouir de l'excellent travail fourni par le Bureau communal. Un grand merci à Mmes Florence Billaud, secrétaire et Françoise Gavillet, boursière, pour leur compétence et leur disponibilité.

La population au 31 décembre 2015 s'élevait à 765 habitants, afin de répondre aux attentes administratives de chacune et chacun la tâche est importante.

La Municipalité peut compter également sur la disponibilité et la qualité de travail de 15 collaborateurs chargés des tâches multiples indispensables au bon fonctionnement d'une commune. La Municipalité leur adresse également ses remerciements.

A2 Finances

Péréquation :

Le fonds de réserve de péréquation se montait au bilan de 2014 à CHF 269'820.00. Un montant de CHF 228'076.00 a été pris sur ce fonds en 2015.

Le fonds de péréquation, prévoyance social et réforme policière compris, s'élève à CHF 93'000.00 au 31 décembre 2015.

Gestion des dettes et liquidités :

La situation de la commune est saine.

Au 31 décembre 2015, les disponibilités financières s'élevaient à CHF 803'251.84. La diminution de disponibilités par rapport à 2014 provient de l'achat, en 2015, de la parcelle 102, terrain de foot et place d'utilité publique pour un montant de CHF 585'000.

Les emprunts à moyens et long terme s'élèvent à 1'301'249.98, soit une diminution de CHF 86'666.67 par rapport à 2014.

B COMPTE D'EXPLOITATION 2015

L'exercice 2015, totalisant CHF 2'776'634.16 de recettes et CHF 2'773'918.31 de dépenses, laisse apparaître un excédent de revenus de CHF 2'715.85, après CHF 220'500.-- d'amortissements obligatoires budgetés et CHF 15'000.-- d'amortissement du patrimoine financier, soit un total de CHF 235'500.-- d'amortissements comptables. Le montant de CHF 585'000.-- a été investi pour l'achat du terrain de foot et de la parcelle en dessus de la grande salle.

Les comptes 2015 sont pratiquement identiques au budget.

1. Administration générale

Administration

110

Dans l'ensemble, le compte administration est semblable au budget. Le compte « frais divers enquêtes 110.3181 » est plus élevé, mais compensé par les comptes « Emoluments et remboursements de tiers 110.431 et 110.436 ».

2. Finances

Impôts

210

Le total des impôts 2015, comme l'année dernière, est un peu supérieur aux prévisions.

210.400 Impôts sur revenu et fortune :

Le montant des impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques continue d'augmenter légèrement.

210.401 Impôts des personnes morales :

La vente d'un bâtiment commercial et la dissolution de la Société de Laiterie de Donneloye expliquent l'augmentation temporaire de l'impôt des personnes morales pour 2015.

210.404/4411/405 Mutation, gains immobiliers, successions :

Comme déjà largement expliqué pour les exercices précédents, les montants de ces comptes ne sont pas mis au budget. Le total de plus de CHF 120'000.-- aura une incidence sur le décompte de la facture sociale 2015. Une réserve de CHF 63'131.-- (cpte 720.3809) a été attribuée sur le fonds de réserve pour la péréquation (cpte 92594).

210.381 Attribution Fonds renouvellement-rénovations

Selon la décision du Conseil Général, le montant de CHF 21'349.60, qui correspondant à la taxe d'usage du sol versé par la Romande Energie, a été attribué au Fonds de réserve renouvellement-rénovations (381).

Service financier

220.322 Intérêts dettes long terme :

Un des emprunts à la Banque Raiffeisen arrivant à échéance au printemps 2015, nous avons pu négocier un nouveau taux d'intérêt très intéressant. De ce fait le poste des intérêts à long terme est inférieur au budget. Le montant total des emprunts se monte à CHF 1'210'250.-- (sans les prêts LDER).

220.352 – 220.452 Fonds de péréquation :

Les chiffres de la situation définitive de la péréquation 2014 nous sont parvenus comme à l'accoutumée en septembre. Un montant supplémentaire de CHF 244'951.-- a été payé pour le bouclage de la péréquation 2014. Cette somme a été prélevée du compte de réserve.

Pour le bouclage de la péréquation 2015, selon les chiffres de la simulation, il devrait rester un solde à verser d'environ 90'000.-- (augmentation du point d'impôt et impôts conjoncturels).

Le « Fonds de péréquation – réserve pour le bouclage » (92594) au bilan se monte à CHF 93'000.--. Les écritures passées dans ce compte sont les suivantes :

- Reprise du Fonds de réserve : CHF 16'875.-- pour la facture sociale et CHF 228'076.-- pour le bouclage de la péréquation 2014
- Attribution au Fonds de réserve : CHF 63'131.--(facture sociale) et CHF 5'000.-- (Réforme policière)

3. Domaines et bâtiments

320 Forêts

320.315 Entretien des installations

Les travaux de construction d'un couvert aux Billardes ont été passés en compte selon le devis du Triage de Molondin pour un montant de CHF 29'700.--.

35 Bâtiments :

3511 Collège de Donneloye

3511.315 Entretien des installations

En plus des petits travaux courants budgetés, nous avons dû faire poser un garde-corps dans la cage d'escaliers et des barrières aux fenêtres des appartements.

3512 Collège de Gossens

3512.314 et 3512.315 Entretien du bâtiment et des installations

A la suite d'un nouveau changement de locataires à l'appartement du collège de Gossens, il a été décidé de remplacer 2 radiateurs électriques ; coût des travaux CHF 963.--. De plus, il a été procédé au remplacement de la cuisine, avec l'aide du locataire actuel. Les frais pour la fourniture et le montage d'une cuisine et la remise en état se montent à CHF 12'060.10. Divers travaux de peinture et de réfection des murs dans les chambres (problème d'humidité) ont été effectués en 2015.

3513 Collège de Mézery

3513.314 Entretien des bâtiments

Des travaux de peinture des murs de la salle communale, du corridor et de la cage d'escaliers ont été faits en 2015. La fenêtre du clocher a été remplacée.

3514 Collège de Prahins

3514.314 Entretien des bâtiments

Comme budgeté, le parquet de la salle du conseil a été poncé et vitrifié.

3522 Grande salle

355.312 Eau – Energie – Combustible

La diminution du prix du mazout, ainsi qu'un remboursement de la Romande Energie pour le décompte 01.04.2014-31.03.2015 expliquent la baisse importante de ce poste.

352.314 Entretien des bâtiments

Une fuite d'eau a nécessité la réparation urgente de la toiture

352.315 Entretien des installations

Le forfait pour l'installation du gaz naturel pour la cuisine de la grande salle, ainsi qu'une modification de la cuisinière, le déplacement de la vanne de sécurité du gaz et le déplacement du meuble atteignent un coût total de CHF 5'456.25. Les autres travaux d'entretien sont conformes au budget.

3531-3534 Eglises Donneloye et Prahins

3531.312 et 3534.312 Eau – Energie – Combustible

Les fluctuations de consommation d'électricité pour les églises sont difficilement prévisibles. Forte augmentation pour l'église de Donneloye et remboursement de la Romande Energie pour l'église de Prahins.

3531.315 Entretien des bâtiments

Il a été effectué des réparations sur la toiture du clocher, ainsi que le remplacement du verre d'une fenêtre de l'église de Donneloye.

355 Auberge communale

355.315 Entretien des installations

Les coûts de ce poste sont des travaux ponctuels d'entretien.

355.3181 Rénovation auberge honoraires et frais d'étude

En décembre 2014, le Conseil général a accordé à la Municipalité un crédit d'étude pour la rénovation de l'auberge communale d'un montant de CHF 75'000.--. Les coûts de cette étude, honoraires d'architecte et d'ingénieurs, ont été comptabilisés dans le compte de fonctionnement.

Il est ressorti de cette étude que la rénovation ne pouvait être envisagée. Le Conseil général a été informé de la situation lors de la séance du 19 avril dernier.

355.4362 Remboursement de tiers - frais

Lors du changement de tenancier de l'auberge communale en 2010, un solde de CHF 5'966.50 avait été mis dans les passifs transitoires (montant devant être remboursé à l'Office des faillites). En accord avec la fiduciaire lors du contrôle des comptes 2015, ce montant a été annulé.

3564 Bâtiments Prahins

3564.315 Entretien des installations

Divers travaux de remise en état d'un appartement à la Rue du Village 5 à Prahins ont été nécessaires.

4 Travaux

430 Routes

430.314 Entretien des routes

Sur un montant budgété de CHF 45'000.00, les travaux effectués se sont élevés à CHF 22'495.65 (participation réfection enrobé chemin du Pont Rouge à Donneloye et réfection du chemin du Grand Morcel à Gossens).

430.314 Entretien des installations

Travaux effectués : marquage des routes (croisées) à Gossens, dépannage et remise à neuf d'un lampadaire accidenté à Mézery (montant partiellement remboursé par la Zürich Assurances, car fautif non connu), participation aux frais de dépannage et remise à neuf d'un second lampadaire à Mézery (facture payée partiellement par l'assurance du responsable de l'accident), divers.

430.351 Participation charges cantonales (dénéigement)

Ce poste, ainsi que le poste 430.318 pour le déneigement communal, ont des grosses fluctuations selon les hivers.

441 Parcs – Places de sports et loisirs

441.313 Fournitures et marchandises

441.314 Entretien parcs, places sports et loisirs

La rénovation de la place de jeux de Mézery a pu être réalisée en 2015 pour un montant total de CHF 28'975.80 (budget CHF 24'000.--).

A la place de jeux de Prahins, les copeaux ont été changés.

450 Déchèteries

Les coûts pour l'élimination des déchets sont très légèrement inférieurs à 2014. La Strid a pu rétrocéder un petit montant supplémentaire (CHF 12.--/tonne en plus de la ristourne de CHF 300.--/tonne).

460 Egouts et épuration

460.314 et 460.315 Entretien des collecteurs et des installations

Coûts inférieurs au budget

461 Stations d'épuration

Les coûts pour les step de Donneloye et Prahins sont inférieurs au budget

4612 Step de Gossens

4612.315 Entretien des installations

Le remplacement des diffuseurs d'air a été nécessaire. Coût des travaux CHF 7'382.25

5 Instruction publique & culte

Selon les comptes 2015 de l'ASIRE : coût à l'habitant CHF 558.90, soit une augmentation de environ CHF 66.50/habitant par rapport aux comptes 2014. En juillet 2014, les chiffres communiqués par l'ASIRE prévoyait un coût de CHF 590.--/hab., d'où la différence par rapport au budget.

6 Police

610 Police (réforme policière)

Le solde du décompte de la facture de la Réforme policière nous est parvenu avec le décompte de la péréquation en septembre. Un montant supplémentaire de CHF 15'422.-- a été versé.

Coûts définitifs pour 2014 : CHF 73'512.-- (Budget 2014 : CHF 58'090.--)

Acompte pour 2015 selon budget : CHF 69'305.--. Un montant de CHF 5'000.-- a été mis en réserve pour le bouclage définitif.

650 Défense contre l'incendie

Comme décidé pour 2014, la commune a versé aux pompiers la différence de l'indemnisation payée par le SDIS (par rapport au prix de l'heure de commune) pour un total de CHF 2'797.85, montant un peu inférieur au budget.

Le coût du SDIS régional est de CHF 24'860.25, légèrement en dessous des comptes 2014 et également inférieur au budget.

L'excédent de l'exercice 2014 du SDIS a été restitué aux communes, soit CHF 3'907.35 (sous compte 650.452). La location du local des pompiers facturée au SDIS est de CHF 4'488.-- par année.

660 Protection civile

Coût par habitant pour la redevance à la PC en 2015 : CHF 16.98 par habitant, pour un total quasiment identique aux comptes 2014 (CHF 12'361.45).

7 Sécurité sociale

710 Service social

710.352 Parts charges (ARAS + ACAS) et

710.3521 Parts charges (FAJE et EFAJE)

Par rapport aux comptes 2014 et au budget 2015, les montants de ce compte ont été répartis, soit une participation aux frais de ARAS Yverdon et Assurances sociales (ACAS) de CHF 20'479.95 et un décompte final de CHF 14'526.95 pour l'EFAJE (sans les « Mamans de jour » encore affiliée sur Yverdon jusqu'au 31.12.2015). La contribution sociale pour la FAJE se monte toujours à CHF 5.--/habitant.

720 Prévoyance sociale

720.351 Facture sociale :

Pour 2014, le décompte de la facture sociale fait apparaître un solde de CHF 16'875.--, montant repris du fonds de réserve de la péréquation.

Les acomptes 2015, selon le budget, se montent à CHF 342'766.--. Suite à la simulation il a été décidé, en accord avec la fiduciaire lors du contrôle des comptes, de mettre en réserve CHF 63'131.-- pour le bouclage final.

730 Santé publique

730.351 Participation à des charges cantonales :

Budget 2015 : CHF 84.50/hab., comptes 2015 : CHF 85.15/hab.

Total des coûts : CHF 62'840.70

8 Services industriels

810.311 Achat de matériel :

Fourniture de tuyaux et conduites fontaines Mézery, achat de compteurs d'eau (location facturée) et produit de nettoyage pour les fontaines pour un total de CHF 6'143.60, le reste du poste concerne des introductions d'eau (vannes et compteurs) pour différents chantiers (montant compensé par les taxes de raccordement).

810.312 Achat d'eau

En 2015, des fuites d'eau ont été découvertes, notamment à Donneloye. Le surplus par rapport à 2014 est d'environ 9'500 m3.

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE DONNELOYE

sur proposition de la Municipalité
entendu le rapport de la Commission des finances et gestion et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter les comptes de la bourse communale de Donneloye arrêtés pour l'année 2015 :

Revenus :	2'776'634.16
Charges :	2'773'918.31
Excédent des revenus :	2'715.85

2. de donner décharge à la Commission des finances et gestion, à la boursière et à la Municipalité.
3. d'adopter la gestion de la commune et d'en donner décharge à la Municipalité.

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

la Syndique

L. Courvoisier



la Boursière

F. Gavillet

Annexes :

- Rapport de la fiduciaire avec comptes
- Tableau des amortissements
- Tableau des liquidités et emprunts